

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 juin 2019**

Séance ordinaire du 3 juin 2019

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 3 juin 2019 à 20 h, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

Moment de réflexion

À 20 h, un moment de réflexion est tenu.

2019-06-123

Ordre du jour

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'adopter l'ordre du jour, le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-06-124

Procès-verbaux de mai 2019

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie des procès-verbaux des séances tenues en mai 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 6 mai 2019 et de la séance extraordinaire tenue le 27 mai 2019, tels que rédigés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-06-125

Comptes

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 3 juin 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 266 715,35 \$;

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Première période de questions

Il n'y a aucune question de la part des personnes présentes dans la salle.

Liste de la correspondance

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 3 juin 2019.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 juin 2019**

**Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc.
(FCWSB) : commandite**

2019-06-126

Considérant la lettre reçue le 15 mai 2019 de Monsieur Jean Giguère, président du FCWSB, demandant une commandite dans le cadre des activités de la 21^e édition du Festival;

Considérant qu'une entente de location de terrain entre la Municipalité et le FCWSB est en vigueur;

Considérant que le FCWSB utilise le terrain gratuitement;

Considérant les différents niveaux de commandites proposés par le FCWSB;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser une commandite *Prestige* d'une valeur de plus de 3 500 \$ et d'autoriser l'émission d'un chèque de 1 500 \$ pour ladite commandite, le tout, en considération des services gratuits offerts par la Municipalité;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Dons » du budget 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-06-127

**Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc.
(FCWSB) : activité du 17, 18 et 19 mai 2019**

Considérant le courriel daté du 15 mai 2019 de Madame Chantal Giguère, directrice du FCWSB, demandant de reporter aux 2, 3 et 4 août 2019 la compétition qui devait avoir lieu les 17, 18 et 19 mai 2019 et qui a été annulée en raison de la mauvaise température;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'acquiescer à la demande du FCWSB.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-06-128

**Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc.
(FCWSB) : blocs de béton**

Considérant le courriel daté du 15 mai 2019 de Madame Chantal Giguère, directrice du FCWSB, demandant un délai supplémentaire pour le déplacement des blocs de béton situés sur le terrain des loisirs en raison de l'état du terrain suite aux pluies printanières;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'aviser le FCWSB que la Municipalité accorde un délai supplémentaire, les blocs de béton devant être déplacés conformément à l'entente de location, et ce, au plus tard le 17 juin 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Société du patrimoine de Sainte-Brigide : calendrier 2020

Le dossier concernant la demande de la Société du patrimoine de Sainte-Brigide pour la commande de calendriers 2020 est reporté à une séance ultérieure.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 juin 2019**

FQM : congrès 2019 - inscription

2019-06-129

Considérant que le Conseil désire inscrire Monsieur le maire Patrick Bonvouloir et Monsieur le conseiller Claude Vasseur au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) qui aura lieu à Québec du 26 au 28 septembre 2019;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 1 837,30 \$ à la FQM pour les inscriptions au congrès 2019;
- d'autoriser le remboursement des frais de déplacement, de repas et de stationnement relativement à ce congrès.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-06-130

Politique portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat

Considérant que la Municipalité doit adopter une politique relative à la réception et à l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance des modèles proposés;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'adopter la *Politique portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat*, laquelle fait partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-06-131

Secrétaire-réceptionniste : embauche

Considérant qu'un appel de candidatures a été publié pour le poste de secrétaire-réceptionniste de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;

Considérant que des candidates ont été rencontrées par les membres du Conseil;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'embaucher Madame Lynda Ostafichuck à titre de secrétaire-réceptionniste;
- d'approuver le document intitulé « Conditions de travail – Lynda Ostafichuck – 3 juin 2019 »;
- de fixer la période de probation à 3 mois.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Assurances municipales : renouvellement

Les documents concernant le renouvellement des assurances municipales auprès de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) sont déposés.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 juin 2019**

Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes

2019-06-132

Considérant la lettre datée du 21 mai 2019 de la MRC du Haut-Richelieu ayant pour objet « Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes – Procédures 2019 »;

Considérant que la Municipalité doit transmettre, s'il y a lieu, au plus tard le 5 juillet 2019 à la MRC du Haut-Richelieu la liste des immeubles en prévision de la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales, fixée au 17 octobre 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser la préparation de la liste des immeubles pour lesquels les taxes antérieures à 2019 pour un montant supérieur à 100 \$ n'ont pas encore été payées;
- d'autoriser la transmission de la liste à la MRC du Haut-Richelieu au plus tard le 5 juillet 2019;
- d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à ne pas inscrire sur la liste les immeubles pour lesquels elle aura reçu des chèques postdatés encaissables au plus tard le 13 décembre 2019 couvrant les taxes municipales antérieures à 2019, les intérêts et les frais calculés en date du dernier chèque postdaté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-06-133

480, rue de la Forge

Considérant que les locataires du 480, rue de la Forge n'ont pas donné suite à la mise en demeure concernant le paiement du loyer;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser tous les recours jugés nécessaires auprès de la Régie du logement pour récupérer les sommes dues;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer tous les documents dans ce dossier, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

524 et 526, 9^e Rang : location

Le dossier concernant la location du 524 et du 526, 9^e Rang est reporté à une séance ultérieure.

2019-06-134

Comité rural en santé et qualité de vie : transport actif

Considérant que la création du comité rural en santé et qualité de vie émane d'un besoin du milieu visant à travailler en intermunicipal certains dossiers relatifs à la santé et la qualité de vie des citoyens;

Considérant que l'objectif principal du comité rural en santé et qualité de vie est d'améliorer la santé et la qualité de vie des citoyens du milieu rural de la MRC du Haut-Richelieu en passant par le biais de projets communs;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 juin 2019**

Considérant que le comité rural en santé et qualité de vie propose la réalisation d'un plan d'aménagement de transport actif intégré, bonifiant le réseau de pistes cyclables en reliant les parcs, milieux naturels, lieux touristiques actuels et projetés afin de créer un projet respectant les critères du programme Municipalités en action de même que les critères supplémentaires émis par ledit comité;

Considérant que la somme de 20 000 \$ est actuellement disponible, soit 10 000 \$ des Tables intersectorielles régionales en saines habitudes de vie (TIR-SHV) et 10 000 \$ de Nature-Action pour la réalisation d'une partie du mandat;

Considérant que la balance des sommes nécessaires à la réalisation complète de ce mandat sera obtenue par des programmes de financement;

Considérant qu'aucune dépense n'est à envisager pour la réalisation de ce mandat pour la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'accepter la réalisation du plan d'aménagement de transport actif par Nature-Action, le tout sans frais.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-06-135

Comité rural en santé et qualité de vie : transport collectif

Considérant que la création du comité rural en santé et qualité de vie émane d'un besoin du milieu visant à travailler en intermunicipal certains dossiers relatifs à la santé et la qualité de vie des citoyens;

Considérant que l'objectif principal du comité rural en santé et qualité de vie est d'améliorer la santé et la qualité de vie des citoyens du milieu rural de la MRC du Haut-Richelieu en passant par le biais de projets communs;

Considérant que le transport collectif en milieu périurbain devient un enjeu pour la pérennité de l'occupation dynamique des territoires;

Considérant que l'accès à un moyen de transport est une mesure qui favorise la santé des citoyens par exemple en diminuant l'isolement et en donnant accès aux services de santé;

Considérant qu'aucun financement n'est lié à l'existence du comité rural en santé et qualité de vie, la recherche de financement par des programmes d'aide financière sera effectuée par projet;

Considérant que le comité rural en santé et qualité de vie propose de procéder à l'analyse des besoins et la réalisation éventuelle d'un plan d'affaires ou de toute autre solution visant l'instauration de moyens de transport collectif pour le territoire de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;

Considérant qu'il serait souhaitable que la MRC du Haut-Richelieu ou le Conseil Économique du Haut-Richelieu soit fiduciaire et administrateur des fonds pour le projet de plan d'aménagement du transport collectif;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de demander à la MRC du Haut-Richelieu et au Conseil Économique du Haut-Richelieu de gérer toutes sommes ou subventions qui pourraient être obtenues pour la réalisation d'études et d'analyses relatives à la desserte en transport collectif du territoire;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 juin 2019**

- d'établir que toute dépense à être envisagée soit préalablement soumise à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville pour approbation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-06-136 **Inspecteur municipal**

Considérant que Monsieur Samuel Nadeau a été embauché à titre d'inspecteur municipal le 4 février 2019;

Considérant que la période de probation de trois mois de Monsieur Nadeau est terminée;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'embaucher Monsieur Samuel Nadeau de façon permanente pour le poste d'inspecteur municipal, et ce, selon les conditions du document « Conditions de travail – Samuel Nadeau » daté du 3 juin 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-06-137 **Rang des Écossais/rue Bonvouloir : réaménagement de l'intersection**

Considérant les offres de service reçues pour le réaménagement de l'intersection du rang des Écossais (Route 233) et de la rue Bonvouloir;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'octroyer le contrat à FNX, selon les termes de l'offre de service datée du 30 mai 2019, le tout pour un montant de 18 750 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Voirie » du budget 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-06-138 **Pompe à eau : achat**

Considérant les soumissions reçues pour le remplacement d'une pompe à eau;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser l'achat d'une pompe à eau de Équipement Daniel inc. pour la somme de 564,21 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Voirie » du budget 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-06-139 **Emploi d'été**

Considérant qu'aucune candidature n'a été reçue suite à la publication de l'offre d'emploi pour l'embauche d'un étudiant à titre de commis de bureau pour la gestion documentaire, de journalier pour les travaux d'horticulture et d'aide pour les travaux de voirie;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser la publication d'une offre d'emploi pour un poste de journalier pour les travaux d'horticulture et d'aide à la voirie, d'une durée de

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 juin 2019**

8 semaines, à raison de 32 heures par semaine, au salaire minimum, le tout, selon les modalités du programme d'Emplois d'été Canada et aux conditions fixées par la Municipalité;

- de prendre les sommes nécessaires au poste « Voirie » du budget 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-06-140 **Comité d'embellissement**

Considérant le travail accompli par les bénévoles au sein du Comité d'embellissement;

Considérant que les membres du Conseil désirent que les travaux d'horticulture, d'aménagement et d'entretien des espaces municipaux soient à l'avenir gérés par les employés municipaux;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'adresser une lettre de remerciement aux membres du Comité d'embellissement et de les informer que ledit Comité est maintenant dissous.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-06-141 **Puits : analyse**

Considérant les offres de service reçues pour l'analyse de la vulnérabilité du puits d'eau potable de la Municipalité, en conformité avec l'article 68 du *Règlement sur les prélèvements d'eau et leur protection* (RPEP);

Considérant qu'une aide financière est disponible dans le cadre du volet 1 du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (RPASEP);

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat à TechnoRem inc., selon les termes de l'offre de service datée du 7 janvier 2019, le tout pour un montant de 9 799 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Puits » du budget 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Loisirs : coordonnatrice

Le dossier concernant l'engagement d'une coordonnatrice en loisirs est reporté à une séance ultérieure.

Rapport des permis

Le rapport des permis émis pour le mois de mai 2019 est déposé au Conseil.

2019-06-142 **Règlement de zonage : modification**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie d'une demande de modification au règlement de zonage visant la zone résidentielle Ra-10;

Considérant qu'il est opportun de revoir l'ensemble des normes pour la zone résidentielle Ra-10;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 juin 2019**

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'octroyer le contrat de révision des règlements d'urbanisme de la Municipalité visant la zone résidentielle Ra-10 à la firme Gestim inc.;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Urbanisme » du budget 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-06-143

Comité consultatif d'urbanisme : mandat

Considérant que le mandat de Monsieur Marcel Picard à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme est venu à échéance;

Considérant que Monsieur Picard désire renouveler son mandat et qu'aucune autre candidature n'a été reçue suite à l'annonce publiée dans le bulletin municipal;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- de renouveler le mandat de Monsieur Marcel Picard à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme, et ce, pour une durée de 24 mois à compter du 3 juin 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapport des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

Affaires diverses

Il n'y a aucun sujet au point « Affaires diverses ».

Deuxième période de questions

Il n'y a aucune question de la part des personnes présentes dans la salle.

2019-06-144

Levée de la séance

Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Patrick Bonvouloir, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 juin 2019**

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Patrick Bonvouloir, maire